



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Nicolas Walter, président

Séance ordinaire du **17 mai 2011**

Considérant que le préavis municipal N° 91 concernant:

Affectation de l'indemnité communale sur l'usage du sol à la promotion de la mise en souterrain du réseau électrique et à l'amélioration de l'éclairage public et festif, telles que proposées par le plan lumière

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis **amendé** de la municipalité du 5 avril 2011
- entendu le rapport de la commission des finances
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargées d'étudier cet objet

Décide

1. D'attribuer l'indemnité communale pour l'usage du sol pour la distribution de l'électricité selon l'article 3 (Ri-DFEi) au fonds alimenté par des recettes affectées, soit le compte N° 9280.13 « réserve pour la mise en souterrain du réseau électrique et l'amélioration de l'éclairage public selon le plan lumière ».
2. D'utiliser ce compte pur couvrir les coûts tels que, par ordre de priorité :
 - a) dès janvier 2012, participation aux raccordements privés pour la mise en souterrain du réseau de distribution électrique
 - b) remplacement de l'éclairage public existant conformément au plan lumière
 - c) éclairage festif et bâtiments

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 17 mai 2011.

Le Président

Nicolas Walter



La Secrétaire

Violaine Cherpillod